

Fêtes en plein air: permis jeunesse

14^{ème} Journée suisse de la sécurité au travail (JSST) 2012

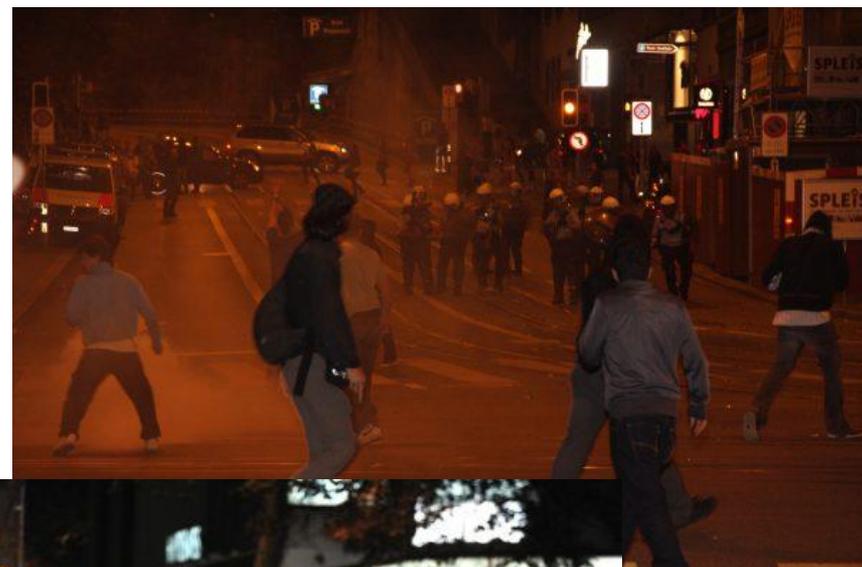
25 octobre 2012, KKL Luzern (Centre de Culture et des Congrès)

Patrick Pons, responsable adjoint Communication du Département
des écoles et du sport



Stadt Zürich

Situation initiale



Situation initiale

- La police a mis fin à plusieurs fêtes illégales durant l'été 2011.
- 2 fêtes illégales et des débordements dans le centre-ville de Zurich en septembre 2011
- Nombre de fêtes / lieux / nuisances
- Moyens mis en oeuvre jusqu'à maintenant / situation juridique
- Libertés accordées aux jeunes vs. débordements

Mission

La délégation chargée de gérer les espaces publics urbains pour la ville de Zurich a demandé la mise en place d'un instrument permettant de gérer des fêtes en plein air dans les lieux publics.

Groupe de travail: Alexandra Heeb (déléguée en charge de la sécurité des quartiers, Département présidentiel), Michael Herzig (responsable du service en charge de la dépendance et des drogues, Département social), Felix Lengweiler (chef de la division responsable des zones sensibles, Département présidentiel), Patrick Pons (responsable adjoint Communication du Département des écoles et du sport), avec le soutien d'Enrico Quattrini (chef de la division en charge des autorisations, Département présidentiel)

Mise en oeuvre: discussion sur Facebook

- Discussion ouverte sur Facebook (www.facebook.com/fertigpuff): souhaits et idées sur les thèmes des fêtes illégales et des espaces de libertés
- 8 questions – 3 semaines en octobre 2011
- 200 propositions et réponses
- Des jeunes ont été invités à discuter de ces thèmes.
- Les idées apportées ont été intégrées aux mesures de gestion des fêtes en plein air dans les lieux publics.

Mise en oeuvre: discussion sur Facebook



Juan Hamo

Die Freiheit in der Natur wie z.B. im Wald oder anderen Plätzen an denen man niemanden stört eine Party zu veranstalten ohne unbedingt als Krimineller

La liberté d'organiser des soirées dans la nature, comme par exemple en forêt ou dans d'autres endroits où l'on ne dérange personne, sans être nécessairement considéré comme un criminel. Dans la mesure où l'on ne dérange personne dehors on devrait pouvoir faire la fête.

On nous oblige à aller dans les **discothèques** de Zurich qui sont particulièrement chères. La ville peut ainsi se faire de l'argent sur notre dos.

...

On a besoin d'une **autorisation** pour tout. La plupart du temps, on ne l'obtient pas, ou alors il **faut attendre une éternité** avant de l'obtenir.

...

J'aimerais profiter librement de mes soirées en plein air **sans qu'il y ait de problème.**

Objectif des nouvelles mesures:

- Donner plus de libertés aux adolescents et aux jeunes (18-25 ans) à Zurich
- Réduire le risque de conflits entre les jeunes et les autorités
- Définir clairement la méthode de gestion des fêtes illégales
- Les fêtes en plein air qui ont lieu dans les lieux publics sont autorisées sur la base de règles clairement définies.

Projet-pilote 2012: permis jeunesse

- Le responsable de la police a délivré une autorisation annuelle (permis jeunesse) au groupe de travail de la ville de Zurich
- Les adolescents et les jeunes doivent au préalable déposer une demande pour organiser une soirée auprès du service compétent de la ville.
- Celui-ci décide d'autoriser ou non la fête et donne sa réponse à la personne ayant fait la demande
- Les organisateurs de la fête sont considérés comme les suppléants des détenteurs de l'organisation.

Nouvelle mesure: permis jeunesse

- L'autorisation est délivrée gratuitement.
- Les organisateurs reçoivent une fiche récapitulative.
- Les contrôles relatifs aux nuisances sonores se font en principe uniquement à la suite de plaintes. Les organisateurs sont avertis par téléphone.
- Le permis jeunesse doit être testé durant l'été et l'automne 2012 dans le cadre d'un projet-pilote.

Permis jeunesse: critères

- Pas de fête à caractère commercial
- Interlocuteur / personne disposant d'une autorisation
- Avoir entre 18 et 25 ans / habiter à Zurich
- Ne pas perturber les transports publics et la circulation
- Le lieu doit être approprié.
- Pas plus de 400 personnes
- Pas de publicité sur les réseaux sociaux

- Pas de nuisance sonore excessive pour les riverains
- Laisser le lieu tel qu'il était avant la fête

Permis jeunesse: différences par rapport à l'ancienne pratique

- Moins d'obstacles pour l'organisateur (1 téléphone)
- Règles juridiques claires
- On connaît l'interlocuteur et le lieu de la fête.
- Protection des jeunes: elle est assurée par le responsable de la soirée via l'autorisation.
- Si les règles sont respectées, la police n'intervient pas durant les fêtes en plein air autorisées.
- Les fêtes ne sont plus illégales.
- Façon de procéder clairement définie en cas de fêtes en plein air non autorisées

Bilan: impressions



Bilan: fêtes organisées

- 33 demandes: 3 refusées, 30 autorisées
- 21 fêtes ont eu lieu
- 3 organisateurs se sont vus refuser toute autorisation future à la suite de soirées, plusieurs ont reçu des amendes.
- Env. 25 demandes inadaptées, beaucoup d'entre elles provenaient de jeunes habitant dans le canton de Zurich

Bilan: points positifs

- Instrument accepté par les organisateurs
- On connaît l'organisateur.
- Dans l'ensemble, peu de plaintes pour nuisances sonores, peu de problèmes
- Les lieux sont nettoyés après la fête.
- Les fêtes légales plaisent.
- Baisse considérable du nombre de fêtes en plein air illégales
- Peu de conflits avec les jeunes qui demandent plus de libertés.
- Le modèle zurichois a été repris dans le reste du pays.

Bilan: Points critiques

- Le nombre de lieux est limité: combien de soirées est-il possible d'organiser par week-end?
- Certains critères (bruit / mobilier installé / annonce) n'ont pas été respectés lors de quelques fêtes
- Non-respect de l'interdiction des véhicules dans les lieux où elle est imposée.
- Dégradation des chemins d'accès
- Riverains dérangés par le bruit
- Risques de provocations
- Instrument accepté par le groupe-cible vs système accepté en interne

Bilan: feedback des jeunes

- Le permis jeunesse est une solution optimale.
- L'organisation de soirées est facile.
- Mieux vaut des fêtes légales qu'illégales
- Distanciation par rapport à la violence et aux débordements
- Moins de conflits avec la police lors des soirées
- Âge limite
- Certains endroits ne sont pas autorisés pour l'organisation de soirées.
- Plusieurs conflits avec des gardes forestiers
- Interdiction des véhicules

Suite de la procédure

- Le projet-pilote de l'été 2012 a pris fin début octobre.
- Des discussions avec les organisateurs des soirées et les personnes travaillant dans l'administration en interne ont eu lieu. Les conclusions figurent dans le rapport final.
- Le Conseil municipal décidera des mesures définitives.

Avez-vous des questions?